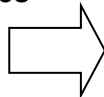




**FORMULAIRE DE DEMANDE DE DEROGATION
AUX DELAIS D'INHUMATION OU DE CREMATION**

Articles R.2213-33 et R.2213-35 du Code général des collectivités territoriales (C.G.C.T.)

Dénomination et adresse
de l'entreprise funéraire,
coordonnées téléphoniques
et courriel



- Sollicite une dérogation au délai légal de : 6 jours 24 heures
- pour : l'inhumation du corps la crémation du corps
- de : **Nom et Prénom du défunt** :
Nom d'usage (précisez épouse, veuve,...) :
- **Date de décès** : **Date d'inhumation/crémation** :
- **Lieu de l'inhumation / crémation** (commune-département) :
-
- Fait à** : **le**

Signature du demandeur et cachet de l'entreprise

Pièces à joindre :

- le formulaire dûment complété, daté et signé
- l'acte de décès délivré par le maire du lieu du décès
- l'autorisation de fermeture de cercueil délivrée par le maire
- le certificat de décès délivré par le médecin ayant constaté le décès
- **l'autorisation d'inhumation/crémation délivrée par le Procureur de la République, en cas de problème médico-légal, indiqué sur le certificat de décès**
- la copie de l'arrêté d'habilitation de l'opérateur funéraire, s'il exerce dans un autre département

Le dossier complet est à adresser exclusivement par courriel :

pref-professions-reglementees@haute-garonne.gouv.fr

- pour une inhumation : à la préfecture du lieu de l'inhumation (Art. R.2213-33 C.G.C.T.).
- pour une crémation : à la préfecture du lieu de décès ou de crémation (R.2213-35 C.G.C.T.).

L'arrêté préfectoral vous sera transmis, dans les meilleurs délais, par courriel.